

Etablir la structuration et le fonctionnement d'un ministère de la Culture « nouvelle génération »



STATUT

Recommandation transposée

Version 4

Travaux réalisés

- 1^{er} août 2024 : À la suite des nouvelles attributions du ministère de la Culture, un nouvel organigramme a été élaboré et publié.
- 1^{er} mars 2022 : Publication du nouvel organigramme du ministère de la Culture
- De 2020 à 2022 :
 - Avec l'aide d'un cabinet externe, le ministère de la Culture s'est fait assister pour modéliser une cartographie des processus, de l'organisation et des systèmes d'information.
 - Définition de l'organigramme et les postes à responsabilités particulières
- 29 janvier 2020 :
 - Pour l'exercice de ses attributions, le ministère doit se doter d'une organisation structurée et efficace. Après une analyse SWOT, organisée au Château Bourglinster, les forces et faiblesses de l'administration ont été identifiées à l'aide d'une démarche participative.
 - Sur base de cette analyse SWOT, une analyse thématique a été réalisée et dix grands thèmes d'amélioration ont été identifiés.
 - La première piste d'optimisation a été clairement identifiée : définir un organigramme, recenser les fonctions et profils de compétence, élaborer un programme de travail et définir ensemble une stratégie commune. Ce processus a été accompagné par une équipe du CGPO

Documentation

- [Organisation du ministère de la Culture](#)
- [Version consolidée applicable au 01/11/2024 : Règlement interne du Gouvernement](#)

Contact

- Carl Adalsteinsson
(+352) 247 86603
carl.adalsteinsson@mc.etat.lu
- Gene Kasel
(+352) 247 88622
gene.kasel@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 09.01.2025